

[Accueil](#) > [Textes non codifiés](#) > [Arrêté Municipal](#)

Arrêté municipal n. 2004-103 du 30/12/2004 complétant et modifiant l'arrêté municipal n° 75-22 du 26 mai 1975 relatif à l'occupation de la voie publique et de ses dépendances

(Journal de Monaco du 7 janvier 2005).

(Abrogé à compter du 1er janvier 2006 par l'arrêté municipal n° 2006-004 du 1er janvier 2006 .)